

Introduction au numéro

Introduction to the Issue

Frédéric Hanin et François L'Italien



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1654>

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Frédéric Hanin et François L'Italien, « Introduction au numéro », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 44 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2011, consulté le 25 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1654>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Introduction au numéro

Introduction to the Issue

Frédéric Hanin et François L'Italien

- 1 Ce dossier de la revue *Interventions économiques* a pour objectif de présenter des *voies de renouveau de l'analyse des industries*. Délaissé depuis plusieurs années, ce niveau d'analyse revient en force et montre ici toute son utilité, aussi bien sur le plan de la construction des politiques de développement économique que de la formation de chercheurs sur l'économie du Québec. Des travaux hétérodoxes d'inspiration institutionnaliste¹ ou encore des approches critiques du management² ont mis en évidence la richesse d'une relecture critique des travaux fondateurs de la mésoéconomie des industries et des secteurs. La dimension de l'industrie et du secteur n'est pas seulement une variable économétrique³, à condition de prendre au sérieux le rôle de l'action collective, des relations de pouvoir, et des dispositifs institutionnels qui structurent l'accès et l'utilisation des ressources nécessaires à la création de valeur ajoutée. Autrement dit, le secteur est donc bien davantage une construction sociale et politique qu'une délimitation administrative et statistique. Cela pose évidemment la question de la pertinence et de l'utilisation des informations statistiques de la part des acteurs collectifs du secteur⁴.
- 2 Les interventions économiques dans les médias sont souvent basées sur une représentation du monde économique comme un immense système de communications et de décisions à travers des marchés sans acteurs de contrôle, ni identités territoriales. Pourtant les problèmes économiques au Québec prennent souvent un visage marqué par des problématiques territoriales et sectorielles qui forment le socle de la réflexion qui est proposée dans ce numéro de la revue *Interventions économiques*: conflits autour de la gestion de l'offre dans l'agriculture; nature des relations industrielles dans le secteur de la construction; rôle des sociétés d'État dans l'exploitation des ressources naturelles au nord du Québec; pénuries de médicaments dans le système hospitalier; dynamique des restructurations du secteur manufacturier depuis le début des années 2000; intérêts du secteur financier dans le développement de l'endettement des ménages; facteurs de mobilité des centres d'appel sur le territoire du Canada; place de l'industrie des transports collectifs dans le développement durable au Québec. Sur toutes ces questions,

et bien d'autres, la dimension sectorielle demeure centrale pour comprendre les enjeux du développement économique.

L'analyse des industries : un courant fort de l'économie politique

- 3 Historiquement, l'analyse économique sectorielle s'est développée à l'intersection de plusieurs courants de la pensée en économie politique (institutionnaliste, keynésien, marxiste, néoclassiques et néo-institutionnalistes) et dont les principales dimensions sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau : Les courants de l'analyse sectorielle.

Conception du secteur	Économie institutionnaliste	Organisation industrielle	Technologie et Innovation	Analyse des réseaux
Qu'est-ce qu'un secteur?	Évolution de la division sociale du travail et des acteurs collectifs	Firmes qui produisent des produits substitués	Caractéristiques technologiques	Réseaux de coopération et de compétition entre les firmes
Les frontières du secteur	les formes de contrôle sur les activités et la propriété	Structure de coûts, barrières à l'entrée et à la sortie.	La diffusion des technologies	La chaîne de valeur.
Les politiques publiques dominantes	Les politiques industrielles	Les politiques de la concurrence (cartels)	Les politiques de recherche et développement (créneaux)	Les politiques de « clusters »
Cadre d'analyse	Fordisme, Toyotisme, Néo-taylorisme	Les structures de marché	Les systèmes d'innovation	Les stratégies de coopération et d'alliance
Exemples	Secteur automobile, Secteur de la construction.	Secteur du commerce de détail	Secteur des technologies de l'information	Secteur des équipements de transport collectif

Source : inspiré de Sako (2008).

- 4 Au plan méthodologique, la mésoanalyse des industries a connu une évolution majeure avec les transformations du champ de l'économie industrielle parmi les sciences économiques. D'une approche avant tout inductive, empirique et orientée vers la construction des politiques publiques, les publications se sont principalement tournées vers la construction de modèles microéconomiques avec une vocation mathématique. Ces modèles aboutissaient le plus souvent sur l'identification d'imperfections de la structure ou de l'information comme source de sous-optimalité et de légitimité des politiques publiques. Ces dernières années, le développement des études sectorielles fondées sur la technologie et l'innovation, tout comme l'analyse des réseaux, ont permis d'approfondir la nature des relations économiques au niveau sectoriel, mais au prix d'une sous-estimation des relations de pouvoir qui étaient au cœur de la démarche d'économie politique, alors même qu'elle demeure fructueuse pour la compréhension des dynamiques sectorielles.
- 5 Lordon⁵ contribue à la redéfinition d'un tel programme de recherche d'économie politique en présentant trois positions pour caractériser une telle approche : 1) « Les rapports économiques sont l'une des expressions d'une ontologie fondamentalement conflictuelle de l'être social. (...) le conflit est le fond des rapports sociaux ». (Lordon,

2008, p. 315); 2) À l'opposé du refus de la NPE [New Political Economy], aller voir est le geste empirique spontané que l'économie politique hétérodoxe partage le plus volontiers avec toutes les autres sciences sociales (Lordon, 2008, p. 324); 3) « Faire une économie politique hétérodoxe, c'est, par conséquent, s'intéresser aux formes variées de la domination économique – et à leurs dynamiques : comment se constituent-elles? Comment évoluent-elles, comment s'approfondissent-elles, ou bien au contraire se trouvent-elles contestées? » (Lordon, 2008, p. 327). L'approche institutionnaliste d'économie politique vise ainsi à rénover l'analyse sectorielle en mettant en lumière les sources de conflictualité pour le contrôle des ressources, les relations entre les acteurs collectifs au sein du secteur, et la place des politiques publiques dans la structuration des relations économiques.

- 6 Sur le plan théorique, le concept de stratégie⁶ a fait depuis 25 ans une entrée remarquée dans le domaine de l'analyse sectorielle, qui était davantage habituée à utiliser un cadre structuro-fonctionnaliste dans lequel l'acteur n'était pas un agent et la reproduction plus importante que la rationalité. Dans la perspective stratégique, le secteur est redéfini à partir de la stratégie d'entreprise qui est principalement une réponse de l'organisation aux pressions de l'environnement externe, principalement celles du marché. Généralement, on distingue la stratégie de réduction des coûts (par les économies d'échelle) et la stratégie de différenciation par la spécialisation flexible et la recherche de « niches » de marché. À ces deux stratégies d'affaires sont associées deux formes d'organisation du travail : la spécialisation des postes dans le premier cas et l'implication du personnel dans le second cas (Arthur, 1992).
- 7 À l'approche stratégique, on peut opposer une approche institutionnaliste qui cherche à comprendre les décisions des acteurs en fonction de caractéristiques historiques et théoriques du capitalisme. Il existe bien entendu une diversité d'approches institutionnelles en fonction des auteurs auxquels on fait référence dans la construction du cadre théorique. Cependant, au-delà de la diversité des courants de pensée, il demeure une perspective commune à cette approche en reconnaissant le rôle des institutions dans la construction du cadre des relations sociales et les liens étroits qui existent entre les caractéristiques du système économique (le capitalisme) et les caractéristiques du système social et politique⁷. La perspective d'économie politique qui est défendue dans ce numéro vise justement à replacer la dimension politique au centre de la régulation économique, que ce soit à travers le rôle de l'État ou encore à travers la délibération au sein d'un espace public. La dimension politique ainsi revisitée a toujours été au centre des réflexions sur le modèle québécois de développement qui avait été pensé à partir des travaux de F. Perroux sur la croissance et le développement⁸.

De l'analyse à l'intervention économique

- 8 Ce dossier comporte ainsi une dimension territoriale importante dans la mesure où il s'agit de questionner le *modèle de développement économique du Québec* au travers de l'évolution de ses principaux secteurs d'activités et des filières industrielles, depuis la fin des années 1990. Cette période se caractérise à la fois par des mutations industrielles⁹ qui touchent l'ensemble des pays développés, mais également par des changements dans la politique économique du Québec. Plusieurs initiatives institutionnelles ont ainsi eu un impact majeur sur la dynamique industrielle du Québec. Citons par exemple, le développement des comités sectoriels de main d'œuvre, la réforme du capital de risque, la

nouvelle loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les crédits d'impôt pour la nouvelle économie, la mise en place du nouveau régime forestier, ou encore les réformes successives du ministère du développement économique et des sociétés d'État à « vocations » économiques. Ces changements ont entraîné de profondes transformations de la structure du modèle québécois de développement, sans qu'une réflexion d'ensemble n'ait encore été proposée.

- 9 Les politiques industrielles de développement au Québec, comme au Canada, sont principalement axées sur la négociation d'accords commerciaux de libre-échange, de libre circulation des capitaux comme la proposition d'Accord multilatéral sur les investissements¹⁰, et de reconnaissance des formations afin de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre. Ces accords qui favorisent la « liberté » économique remettent en cause les cadres de l'action collective au niveau sectoriel : dispositifs de mise en marché dans l'agriculture, régulation du travail sur la base des métiers dans le secteur de la construction, où encore la négociation collective sectorielle dans l'industrie des pâtes et papiers. Ces politiques structurent également l'insertion des territoires dans la mondialisation, sur la base d'une spécialisation industrielle qui favorise les avantages comparatifs et qui conduit le plus souvent à la domination d'entreprises multinationales ayant un statut comparable à celui des États. Cette vision des politiques publiques au niveau international s'accompagne au niveau local de politiques de soutien à des « créneaux d'excellence » dans les régions du Québec afin de soutenir le développement des avantages comparatifs sur le territoire. On a ainsi un modèle de développement endogène basé sur une hyperspécialisation économique dominée par quelques grandes entreprises qui entretiennent tout un réseau de sous-traitants. Si ce modèle présente une cohérence logique très forte, ses impacts sur les secteurs dans leur ensemble ne sont que très rarement envisagés. L'évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier au Québec (comme en Ontario) nous amène à penser que l'effet agrégé des fermetures d'établissements domine la dynamique de création d'emplois dans les créneaux d'excellence d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD).
- 10 Il s'agit donc de montrer dans ce numéro d'*Interventions économiques* toute la richesse et la pertinence pour les chercheurs et les praticiens de réaliser des études sur les secteurs économiques du Québec. *La base industrielle du Québec, comme celle de l'ensemble des pays occidentaux, fait face à des défis importants.* On peut citer notamment la financiarisation de l'économie, les risques de délocalisation des emplois, les changements climatiques et le développement d'une économie « verte »¹¹, les changements technologiques et l'évolution des qualifications professionnelles, etc. Ces défis restructurent de l'intérieur les relations économiques qui s'établissent entre les acteurs au sein des différents secteurs. Dans le contexte où le Canada, et le Québec dans une moindre mesure, a un indice de protection de l'emploi parmi le plus faible des pays de l'OCDE et une forte ouverture aux investissements directs étrangers grâce à une fiscalité des entreprises inférieure aux provinces canadiennes et aux États américains limitrophes, la régulation sectorielle acquiert dans ce contexte une importance toute particulière afin de stabiliser les emplois et de sécuriser l'avenir économique des employés et des acteurs collectifs. La flexibilité très forte sur les marchés des biens, des capitaux et du travail au Québec créé un besoin plus grand d'intervention par les politiques publiques afin d'assurer la cohérence du modèle de développement. Si le Québec a toujours cherché à structurer son économie sur une base territoriale compte tenu du contexte politique de la fédération canadienne, il est nécessaire aujourd'hui de repenser l'intervention des pouvoirs publics dans la mission

fondamentale de défense de l'intérêt général face à des intérêts économiques particuliers renforcés par la mondialisation des transactions économiques et financières. L'âge du libéralisme (néo)classique, de la défense exclusive de la propriété privée et de l'utilité de la concurrence, est révolu et a laissé la place à un nouvel « âge de l'instabilité » avec des politiques publiques qui encouragent le secteur privé sans nécessairement prendre en compte l'intérêt général. La perspective sectorielle qui est présentée dans ce numéro vise à offrir les conditions d'une réflexion pour le renouveau des politiques industrielles au Québec.

- 11 **Gilles Bourque et Robert Laplante** présentent une synthèse de leurs travaux à l'IREC sur l'électrification des transports collectifs. Le texte montre que ce sujet est l'équivalent actuel de la politique de développement de l'hydro-électricité au Québec dans les années 1960. C'est un enjeu majeur de la politique industrielle, mais qui est souvent abordé « pièce par pièce », tramway urbain ou autobus d'un côté et réseaux ferrés de l'autre. Dans une approche globale, il est possible de mesurer l'ampleur du secteur des transports collectifs et son potentiel pour un modèle québécois de développement favorisant l'indépendance énergétique du Québec et la reconversion écologique de sa base industrielle. Le secteur du transport a toujours été au cœur des changements sociaux et territoriaux. Un second apport de l'article est de présenter le circuit de financement qui permettrait de faire la transition écologique de l'industrie des transports collectifs, sans tomber dans la « trappe » de la dépendance financière vis-à-vis des capitaux sur les marchés financiers internationaux. L'épargne-retraite collective est ainsi mise au service des cotisants actuels et futurs.
- 12 **David Dupont** s'intéresse aux enjeux économiques des différentes industries du secteur de l'agroalimentaire au Québec, à travers une analyse des propositions pour une nouvelle politique « bioalimentaire ». L'entrée des multinationales de la transformation des produits alimentaires dans le secteur de la production et de la distribution agroalimentaire est un facteur de remise en cause de la politique publique de mise en marché collective des produits non transformés qui servait de base au pouvoir de négociation des prix et à l'indépendance stratégique des producteurs agricoles vis-à-vis des transformateurs qui contrôlent désormais les différentes filières du secteur. L'article montre que la volonté de diversification des produits pour répondre aux attentes des consommateurs ne doit pas cacher les enjeux économiques et financiers du secteur pour le contrôle de l'avenir de la production. La remise en cause de la mise en marché collective ne se résume pas à une opposition entre l'archaïsme et la modernité de la représentation collective des agriculteurs.
- 13 **Hubert Rioux** présente une analyse des sociétés d'État à vocation économique au Québec à travers la question du nationalisme économique. L'application des principes de la nouvelle gestion publique, cœur de la politique du gouvernement élu en 2003, aux sociétés d'État considérées comme des modèles de la réforme de la gouvernance dans le secteur public et parapublic n'ont pas eu les effets escomptés. L'auteur y voit l'effet d'une trajectoire institutionnelle du Québec qui a construit une identité économique hors du néolibéralisme diffusé par les organisations économiques internationales et mises en place dans plusieurs pays européens et américains. La place des sociétés d'État à vocation économique n'est pas à négliger au Québec, car elles sont traditionnellement une source

de croissance de nouveaux secteurs au Québec, que l'on pense par exemple au secteur des technologies de l'information et des communications à travers l'intervention de la Caisse de dépôt et placement du Québec. La question de l'évolution des sociétés d'État est ainsi très pertinente en regard de la question du nationalisme économique dès lors que la nationalisation pure et simple des entreprises n'est pas une option politique du gouvernement au Québec.

- 14 **Pier-Luc Bilodeau** présente une analyse du secteur de la construction qui est un secteur « central » dans l'économie politique du Québec, mais qui ne bénéficie pas d'un degré d'attention de la part des chercheurs universitaires qui soit à la hauteur de son importance économique. Cette contribution vise à combler ce manque, mais également à susciter des travaux complémentaires qui pourront ensuite servir de base à des comparaisons intersectorielles avec des activités construites sur la base de métiers, comme le secteur hospitalier par exemple. Le secteur de construction est bâti sur des relations du travail qui cherchent à assurer la sécurité économique des travailleurs dans un contexte de recherche de flexibilité de la part des entrepreneurs du secteur dans un système de production séquentiel à flux tendu. L'article montre que, dans un tel contexte, la déréglementation du secteur risque de détruire les fondements des relations du travail qui ont servi à assurer à la fois une forte productivité et la paix industrielle dans un contexte unique de pluralité de la représentation syndicale au sens fort du terme puisque deux types de syndicalisme — de métier et industriel — coexistent au Québec. La nature conflictuelle des relations économiques peut réapparaître rapidement si la légitimité du régulateur se trouve mise en cause par ce mouvement de déréglementation.
- 15 **François L'Italien et al.** questionnent l'évolution du modèle d'affaires des *staples* adoptés par les grandes compagnies canadiennes depuis des décennies dans le secteur forestier en Amérique du Nord, mais dans un contexte de financiarisation du capitalisme avancé. La concentration des droits de propriété sur la ressource forestière, par l'entremise de vagues de fusions et acquisitions, a servi de base de capitalisation pour obtenir des financements à court terme auprès des institutions financières. Avec l'augmentation de l'amplitude des cycles économiques depuis le début des années 2000, ce modèle d'affaires a attiré des investisseurs de plus en plus spéculatifs favorisant une gestion à court terme des activités par des restructurations continues. Dans ce contexte, ce sont les parties prenantes non financières (sous-traitants, travailleurs, communautés locales) qui subissent les conséquences des décisions prises par la direction sous le contrôle direct et indirect des investisseurs et de la communauté financière.
- 16 **Marc-André Gagnon** porte un regard critique sur le soutien financier public au secteur pharmaceutique sous sa forme actuelle, dans laquelle le gouvernement établit une relation entre le financement de la recherche — développement et la politique d'achat de médicaments auprès des compagnies qui produisent sur le territoire du Québec. L'aide financière est en fait bien supérieure aux retombées économiques telles qu'elles sont mesurées actuellement. La politique d'innovation adoptée par le Québec dans ce secteur n'a pas eu les effets prévus et le gouvernement se retrouve coincé entre un soutien indirect à l'activité économique dont l'efficacité est remise en cause et des stratégies de protection des droits de propriété de la part des compagnies privées internationales qui contrôlent le secteur. En cas de restructuration dans ces compagnies, la politique industrielle du Québec perd une partie de sa pertinence. L'analyse approfondie des données du secteur montre que l'innovation est un processus qui doit être structuré par

des politiques publiques qui tiennent compte de la dynamique des rapports de force avec les compagnies privées du secteur.

- 17 **Maxime Lefrançois** étudie les transformations récentes du secteur financier à travers l'analyse du développement des fonds communs de placement comme modalité de construction d'une finance de masse, vue comme le moteur de la financiarisation de l'épargne des ménages. L'auteur montre que son analyse du développement des fonds communs de placement remet en cause deux idées reçues sur le secteur financier. Tout d'abord, les banques sont toujours au centre des activités et contrôlent le secteur financier, contrairement aux analyses qui associent la désintermédiation financière et la croissance des marchés financiers. L'industrie des fonds communs de placement au Canada est ainsi toujours dominée par les grandes banques. Ensuite, la finance de masse ne doit pas être entendue comme une finance « démocratisée » qui serait diffusée largement au sein de l'ensemble de la population. Les transactions financières, même avec la massification de l'utilisation des outils financiers par les ménages, sont toujours contrôlées par une élite au sein du secteur financier. L'analyse de la massification de la finance pose alors la question des formes de réglementation à mettre en place dans l'un des secteurs de l'économie canadienne qui bénéficie le plus de crédits d'impôt de la part des gouvernements, justement au nom de l'importance de l'épargne de masse pour la croissance économique.
- 18 **Xavier Pierre et Diane-Gabrielle Tremblay** présentent une analyse des enjeux liés à la mobilité du capital à travers le cas des centres d'appels qui se sont multipliés ces dernières années au Canada, les politiques publiques étant souvent mises à contribution pour favoriser l'attraction et la rétention des entreprises. Les centres d'appels ont une forte dimension sectorielle, car ils sont liés à une relation de service avec les clients d'une entreprise qui oeuvre dans un secteur particulier. Le cas des centres d'appels est très intéressant, car c'est une activité qui se développe dans des territoires industriels en crise et une main-d'œuvre peu qualifiée pour les activités de service et peu mobile, alors que les entreprises sont elles très mobiles et très préoccupées par la réduction des coûts de main-d'œuvre. On a donc une situation inversée par rapport à l'image habituelle du secteur comportant une main-d'œuvre mobile et une entreprise insérée dans un tissu économique local. Si les centres d'appels ne forment pas un secteur en soi, les deux auteurs de l'article montrent qu'ils sont au coeur des tensions et des espoirs de reconversion industrielle et que la localisation des établissements est toujours le résultat d'une action institutionnelle, même lorsque le modèle d'affaires basé sur la réduction des coûts et le contrôle sur la main d'œuvre est dominant.
- 19 Le renouveau des politiques et des approches d'économie politique se manifeste clairement dans **l'entretien réalisé avec Robert Laplante**, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Afin de remettre en perspective les enjeux et débats qui forment actuellement la situation économique du Québec, Laplante revient sur les principaux moments historiques qui ont marqué le développement de la base industrielle et commerciale du Québec. Cette récapitulation permet de situer la genèse et la trajectoire récente d'institutions publiques, qui ont été au coeur d'un « modèle québécois » de développement. Ce modèle, qui a été mis à l'épreuve de plusieurs manières, traverse depuis quelques années une zone de turbulences, qui mène à une profonde reconfiguration de ses structures. C'est à l'analyse des limites que présente cette reconfiguration, en même temps qu'à l'exploration des possibilités de rénovation du modèle, que nous convie ici Robert Laplante dans cet entretien.

- 20 **Dorval Brunelle** présente un essai dans lequel il analyse de l'évolution de la politique économique, industrielle et commerciale du gouvernement du Canada depuis 2008 en insistant sur la rupture qui existe entre les gouvernements élus de 2006 et 2008. Entre les deux moments, la crise financière et économique mondiale a entraîné une transformation des relations économiques internationales. Le Canada n'échappe pas à ces transformations. La synthèse des initiatives gouvernementales au plan international suggère que l'évolution souhaitée par le gouvernement canadien au plan des relations économiques internationales a et aura des conséquences majeures au plan de l'intégration économique des territoires, les provinces du centre du Canada favorisant plutôt une intégration nord-sud alors que le gouvernement fédéral favorise une intégration est-ouest.

- 21 **Pier-Luc Bilodeau**, département des relations industrielles de l'université Laval.
Gilles L. Bourque, Institut de Recherche en Économie Contemporaine (IREC).
Dorval Brunelle, département de sociologie, UQAM.
Éric Duhaime, département de sociologie, UQAM.
David Dupont, département de sociologie, Université Laval.
Marc-André Gagnon, département de politique et d'administration publique de l'Université d'Ottawa.
Frédéric Hanin, département des relations industrielles de l'Université Laval.
François L'Italien, département de sociologie à l'Université Laval.
Robert Laplante, Institut de Recherche en Économie Contemporaine (IREC).
Maxime Lefrançois, département de sociologie de l'université Laval.
Xavier Pierre, TELUQ.
Éric Pineault, département de sociologie de l'UQAM.
Hubert Rioux, département de sociologie de l'UQAM.
Diane-Gabrielle Tremblay, TELUQ.

NOTES

1. Voir par exemple, Jullien, Bernard (2009). Approche institutionnaliste de la dynamique industrielle, *Cahiers du GREThA*, 2009-17, 43 pages.
2. Voir par exemple : Froud, Julie, Sukhdev Johal, Adam Leaver, Karel Williams (2006), *Financialization and Strategy: Narratives & Numbers*, London, Routledge.
3. Voir par exemple Sako, Mari (2008), « Why Industries Matter ? », *Labor Economics*, vol. 15, pp. 674-687.
4. Froud et al., op. cit., ont bien montré que les grandes entreprises (*giant firms*) avaient la capacité d'articuler leurs activités sur plusieurs secteurs à l'image des conglomérats intégrés horizontalement, mais également de recomposer les relations entre les filières au sein des secteurs.

5. Lordon, Frédéric (2008), « Qu'est-ce qu'une économie politique hétérodoxe? », p. 303-339, dans Lordon, F. (dir.), *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*, Paris : Les Presses de la fondation nationale de Sciences Po, 339 p.
6. « Avec pour objectifs la réponse aux attentes des parties prenantes, l'obtention d'un avantage concurrentiel et la création de valeur pour les clients, la stratégie consiste en une allocation de ressources qui engage l'organisation dans le long terme en configurant son périmètre d'activité. » (Johnson et al., 2005, p. 10).
7. Voir par exemple, Boyer, Robert et Michel Freyssenet (2000). *Les modèles productifs*. Coll. Repères. Éditions LaDécouverte; Salais, R. et Storper, M. (1993). *Les mondes de production*. Enquête sur l'identité économique de la France. Paris : EHESS; Didry, Claude (2007). « De la restructuration de l'entreprise à la restructuration des relations professionnelles : le cas de Canal Plus ». *L'Homme et la société*, 2007/1-2 (n° 163-164). p. 95-124.
8. « La croissance et le développement d'un ensemble de territoires et de populations ne seront, donc, obtenus que l'aménagement conscient du milieu de propagation des effets du pôle de développement. Ce sont des organes d'intérêt général qui transforment la croissance d'une industrie ou d'une activité en la croissance d'une nation en voie de se faire et les développements anarchiques en un développement ordonné. (Perroux, 1961. *L'économie du XXe siècle*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 169).
9. Voir par exemple : Colletis, Gabriel et Yannick Lung, dirs., (2006). *La France industrielle en question. Analyses sectorielles*. Paris : La Documentation Française, 150 pages.
10. Voir Freitag, Michel et Éric Pineault, ed., (1999) *L'enchaînement du monde, perspectives critiques sur l'Accord multilatéral sur l'investissement et la mondialisation*, Québec : Nota Bene.
11. Voir par exemple, Gadrey, Jean (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les petits matins / Alternatives économiques, 2010, 192 pages.